

Déclaration du Conseil d'administration du CTIP

Pandémie Covid-19

Les groupes paritaires et les institutions de prévoyance réaffirment leurs valeurs et leurs convictions avec des actes forts, faits de solidarité et de sensibilités

Depuis plus d'un mois, la France et le monde sont confrontés à l'une des pires crises sanitaires et économiques de l'Histoire. Dans ce moment extrêmement difficile pour les entreprises, les salariés et leurs familles, les partenaires sociaux qui président aux orientations du CTIP et de ses IP adhérentes réaffirment solennellement leurs convictions.

Fidèles à nos valeurs et à nos engagements : Protection sociale collective et Dialogue social

Plus que jamais, nous restons fidèles aux valeurs que portent les institutions de prévoyance, convaincus de leur pertinence : le **Dialogue social** qui permet de bâtir ensemble les solutions adaptées, le **Contrat collectif** qui privilégie l'intérêt commun, la **Prévoyance** qui sécurise l'avenir, enfin le sens de la **Responsabilité** de tous les acteurs économiques.

Être présents aux côtés des entreprises, des salariés et de leurs familles

Notre responsabilité collective est, en effet, de prévenir une crise qui pourrait fragiliser fortement le niveau de protection sociale des salariés en entreprises, ajoutant ainsi de nouvelles difficultés aux impacts de la crise sanitaire et économique. Les engagements de nos organismes à gouvernance paritaire et à but non-lucratif ont été rapides, volontaires et significatifs. Dès le 22 mars, dans plusieurs branches, les adhérents du CTIP et les partenaires sociaux ont fait ensemble des choix forts : reports de cotisations, exonérations, maintien de couverture à titre gracieux, etc. Des efforts financiers engageants, qui sont l'objet même de la prévoyance que d'assurer un revenu et une couverture à ceux qui ne peuvent plus se la procurer par le travail. Les aides sont massives et déjà mises en œuvre. Nos adhérents ont également élargi l'accès aux aides financières aux familles, aux personnes en situation de handicap,

effectué des dons financiers et matériels aux soignants, ouvert des plateformes d'écoute, facilité la téléconsultation médicale.

Un engagement solidaire qui dépasse en quelques semaines les 900 millions d'euros !

En cette période où chacun, Etat, administrations, acteurs économiques, citoyens, doit apporter sa contribution, les adhérents du CTIP assument toute leur part. Ces aides massives sont pour les IP, organismes paritaires à but non-lucratif, des investissements pour l'avenir. Un investissement dans des hommes et des femmes, salariés, employeurs, entrepreneurs, familles, aidants, qui ont besoin, en ce moment difficile d'être non seulement protégés mais épaulés et accompagnés.

Se préparer à une crise économique et sociale d'ampleur et durable

Cette crise va durer. Et nos organismes, groupes paritaires et institutions de prévoyance, structurellement liés à l'activité économique, seront fortement impactés dans leurs grands équilibres financiers. Nous mesurons encore mal toute la violence du choc que nous traversons mais déjà plusieurs milliers d'entreprises confrontées à des difficultés d'une ampleur inédite recourent massivement au dispositif d'activité partielle, dont bénéficient aujourd'hui plus de 10 millions de salariés. Et ce n'est pas fini, le confinement et ses conséquences sur l'activité économique prennent chaque jour une ampleur nouvelle. Les indemnités journalières vont croître, tout comme les coûts du portage des droits de protection sociale pour les salariés qui vont se retrouver sans emploi.

Un appel à la responsabilité

Vous l'avez compris, il est de notre responsabilité collective, à l'occasion de cette crise, de faire preuve de la plus grande solidarité. Présents aux côtés des entreprises, des salariés et de leurs familles, nous souhaitons continuer de l'être tant que cette crise, sanitaire, économique et sociale, sévira. Dans le même temps, les cotisations de santé-prévoyance vont se contracter avec le ralentissement attendu de l'économie et les défaillances d'entreprises. Pour ne pas fragiliser gravement la protection sociale santé-prévoyance portée par les adhérents du CTIP, il est vital que l'équilibre s'opère entre cotisations payées et prestations versées. Il est donc de notre devoir de tout mettre en œuvre pour garantir notre solvabilité, comme le souligne l'Autorité de contrôle. Nous nous devons, en effet, de rester actifs, dans la durée aux côtés des entreprises, employeurs et salariés, c'est-à-dire non seulement pendant la crise sanitaire, mais également et au-delà, quand les impacts économiques et sociaux se feront les plus criants. Ainsi, nous assurerons ensemble la pérennité de notre protection sociale complémentaire qui démontre une fois encore sa pertinence et son efficacité.

« Dans cette crise, sanitaire, économique et sociale, dont les effets seront durables, nous réaffirmons notre engagement aux côtés des entreprises, des salariés et de leurs familles. Les fondamentaux économiques des groupes paritaires et des institutions de prévoyance sont bons mais rien ne se ferait sans l'engagement des 30.000 femmes et hommes qui les composent : informaticiens, gestionnaires, commerciaux, conseillers, experts, assistants sociaux, managers, cadres dirigeants, etc. Je veux ici leur dire ma reconnaissance et la fierté qui est la mienne d'œuvrer ensemble à une protection sociale collective, solidaire et inclusive » déclare Djamel SOUAMI, président du CTIP.

Djamel SOUAMI, Président du CTIP

Denis LAPLANE, Vice-président du CTIP

Les Adhérents du CTIP par groupe de protection sociale d'appartenance

AG2R LA MONDIALE

- AG2R PRÉVOYANCE
- AG2R ARPEGE

AGRICA

- AGRI PRÉVOYANCE
- CCPMA PRÉVOYANCE
- CPCEA

APICIL

- A2VIP
- APICIL PRÉVOYANCE

AUDIENS

- AUDIENS SANTÉ PRÉVOYANCE

BTPR

- CRP-BTP

CRC

- CAISSES RÉUNIONNAISES DE PRÉVOYANCE

IRCEM

- IRCEM PRÉVOYANCE

IRP AUTO

- IRP AUTO IÉNA PRÉVOYANCE
- IRP AUTO PRÉVOYANCE SANTÉ

KLÉSIA

- CARCEPT PRÉVOYANCE
- IPRIAC
- KLÉSIA PRÉVOYANCE

LOURMEL

- CARPILIG PRÉVOYANCE

MALAKOFF HUMANIS

- CAPREVAL
- INPR
- IPSEC
- MALAKOFF HUMANIS PRÉVOYANCE

PRO BTP

- BTP PRÉVOYANCE

Hors groupe de protection sociale

- ANIPS
- APGIS

- CAPSSA
- CARCO
- CGP – Institution de prévoyance des Caisses d'Épargne
- CIPREV (VICTOR HUGO)
- INSTITUTION DE PRÉVOYANCE AUSTERLITZ
- IPBP
- IPECA PRÉVOYANCE
- KERALIS PRÉVOYANCE
- UNIPRÉVOYANCE

Union d'institutions

- OCIRP

Institution de gestion de retraite supplémentaire

- IG-CREA

Structure de groupe assurantiel

- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE
- SGAPS IRCEM
- SGAPS UGO